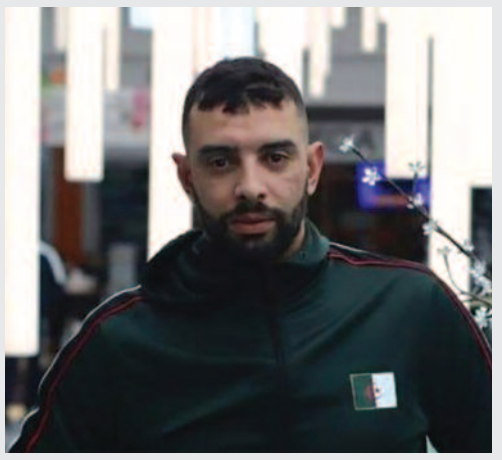


Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international

L'ESPAGNE DÉCIDE D'EXTRADER LE GENDARME DÉSERTEUR MOHAMED ABDALLAH

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7071 – DIMANCHE 22 AOÛT 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Rentrée scolaire 2021-2022

LE PLAN EXCEPTIONNEL DES COURS DÉVOILÉ

Page 2

TERRORISME DANS LA RÉGION DU SAHEL

L'ALGÉRIE APPELLE À UNE RIPOSTE CONTINENTALE

Les actes terroristes continuent d'endeuiller les populations civiles de tous les pays du Sahel. Les massacres des villageois, cibles faciles des groupes terroristes, deviennent fréquents et graves. Pour de nombreux observateurs, il s'agit d'une menace avérée contre la sécurité et la stabilité de toute la région et nuirait durablement sur tout développement socio-économique des pays, déjà victimes de la paupérisation endémique, de l'inflation structurelle et des crises sanitaires.

Page 3



VACCINATION ANTI-COVID

Vers la vaccination des moins de 18 ans

Page 2

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022

DES COMMISSIONS POUR INDEMNISER LES SINISTRÉS

Page 5

AFGHANISTAN

LES LEÇONS D'UNE DÉCONVENUE

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

MÉDÉA

Installation d'un générateur d'oxygène à l'hôpital Mohamed Boudiaf

AFFAIRÉS à installer le générateur d'oxygène à l'hôpital Mohamed Boudiaf, les membres de l'association Djazair El Kheir ont reçu dans la soirée du vendredi la visite du wali de Médéa, Djahid Mous, qui a tenu à valoriser l'action de l'association pour tous es efforts après la vaste opération de collecte de fonds qu'elle a menée et la mobilisation de ses bénévoles pour le montage et la mise en marche du générateur d'oxygène.

D'une capacité de 48 m3 par heure, le générateur installé permettra de couvrir les besoins en oxygène de l'EPH du chef-lieu pouvant alimenter 70 lits en même temps, une acquisition concrétisée grâce à la générosité des donateurs et à la participation solidaire des citoyens, dira Youcef Benfahsi, président de l'association Djazair El Kheir.

Selon ce dernier, «c'est un rêve qui est devenu réalité grâce à la solidarité de tout un chacun. Nous avons opté une 1è fois pour un générateur de moindre capacité mais nous avons rapidement changé d'avis et opté pour un générateur de plus grande capacité pour répondre aux besoins d'un grand hôpital comme celui de Médéa qui reçoit des malades de la commune chef-lieu et même des autres communes».

L'opération d'importation a été facilitée grâce à la bonne volonté d'un importateur de la ville de Médéa qui, dira Benfahsi «nous a permis de pouvoir disposer d'un générateur de grande capacité, soit 48 m3 par heure, et le soutien des autorités de la wilaya qui nous ont apporté les facilitations nécessaires dans nos démarches».

Il faut savoir que la plateforme et l'abri du générateur ont été installés au niveau de l'établissement hospitalier grâce à la générosité d'un entrepreneur local, tandis que le montage des différentes parties, celui-ci a nécessité l'arrivée de techniciens de Oued R'hiou.

L'installation d'un générateur d'oxygène au niveau de l'hôpital chef-lieu permettra de combler les besoins de cet établissement dans cette matière vitale, une nouvelle qui a été accueillie avec beaucoup de soulagement par la population, notamment les patients alités au niveau des services Covid-19.

D'autres générateurs d'oxygène vont être réceptionnés dans les tout prochains jours par les autres EPH, notamment ceux de Ksra El Boukhari, Béni-Slimane, Chellalet El Adhaoura, qui ont déjà passé commande de ce genre d'équipement, selon nos sources.

Nabil B.

VACCINATION ANTI-COVID

Vers la vaccination des moins de 18 ans

L'Algérie veut franchir une nouvelle étape dans l'opération de vaccination anti-Covid, lancée au mois de janvier. La vaccination sera étendue aux moins de 18 ans. Le ministre de la Santé, qui est revenu sur la situation sanitaire dans le pays, a évoqué la possibilité d'élargir la vaccination aux moins de 18 ans, surtout que l'immunité collective exige la vaccination de 20 millions de personnes avec deux doses.



La vaccination des adolescents contre la Covid-19 est fortement recommandée par les autorités sanitaires de plusieurs pays, d'autant qu'elle participe à la réduction de la circulation du virus. Aussi, l'Algérie entend élargir la vaccination anti-Covid aux moins de 18 ans.

Dans sa déclaration à un site spécialisé, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a en effet évoqué la possibilité d'élargir l'opération de vaccination à cette catégorie d'âge. Mettant en avant les résultats de la vaccination, il a affirmé que plus de 70% des personnes vaccinées avaient plus de 18 ans. Et dans le souci d'atteindre l'immunité collective, laquelle exige la vaccination de 20 millions de personnes avec deux doses, il dit «s'attendre à ce que l'opération s'étende désormais aux plus de 18 ans». Il a, dans ce sens, fait savoir que 40 millions de doses de vaccin «devront être mises à disposition», surtout que l'Algérie n'est pas à l'abri d'une quatrième vague de contamination, comme c'est le cas dans plusieurs pays du monde.

«Nous devons prendre toutes les précautions et être à l'affût de toute nouvelle vague. Nous allons accélérer le rythme des vaccinations à partir de septembre. Nous relèverons le défi de vacciner 30 millions de personnes d'ici à 3 mois», a indiqué le ministre, affirmant que six millions de personnes ont été vaccinées jusqu'au mois de juillet.

Le ministre est également revenu sur les trois précédentes vagues de contamination, notamment la troisième, marquée par une forte pression sur les structures de santé mais aussi par la crise de l'oxygène, causée par une forte demande de cette matière vitale

Il a fait savoir que le pic des contaminations a été atteint le 29 juillet, avec près de 2 000 cas recensés quotidiennement alors que le nombre d'hospitalisations avait atteint 16 000, la plupart dans les wilayas d'Alger, de Tizi Ouzou, de Sétif et de Blida.

Concernant la situation épidémiologique qui prévaut dans le pays, le premier responsable du secteur de la santé affirme qu'elle s'améliore et que la courbe des infections diminue. La courbe des contaminations commence à baisser de 100 à 200 cas par jour.

Cependant, la prudence et le respect des mesures préventives devront être maintenus car, a-t-il précisé, «l'épidémie est toujours présente».

Lilia Aït Akli

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Le plan exceptionnel des cours dévoilé

APRÈS une année scolaire bouleversée par la pandémie de Covid-19 et l'annonce de nouvelles mesures sanitaires prises par le ministère de l'Education, la rentrée scolaire 2021-2022 aura lieu officiellement le 21 septembre, après un report de deux semaines. Mais comment vont se dérouler les cours et quel emploi du temps sera adopté pour cette année ?

A un mois de la rentrée scolaire, toute la famille éducative, notamment les parents d'élèves, s'interrogent sur la manière dont les cours vont se dérouler et quel programme sera adopté.

Sans trop tarder, le ministère de l'Education nationale a dévoilé le plan exceptionnel des cours que connaîtra la prochaine rentrée scolaire. Il s'agit d'un plan détaillé régissant l'organisation de l'emploi du temps et le déroulement des cours. En effet, tous les jours de la semaine seront exploités sauf le vendredi, et ce à raison de 1 heure pour chaque séance.

Ainsi, les cours prendront fin à 17 h pour le cycle moyen et 17h30 pour le cycle secondaire.

Concernant le développement des moyens permettant de mettre en place un système d'enseignement à distance, le ministère de l'Education a mis en avant la nécessité de continuer à donner les cours en présentiel, tout en respectant le protocole sanitaire. Ainsi, l'emploi du temps hebdomadaire sera élaboré selon les plans exceptionnels annoncés par le ministère, puis adapté en fonction de la spécificité de chaque établissement scolaire.

Le ministre a indiqué que les matières telles que l'éducation scientifique, l'histoire-géo et l'éducation physique et sportive seront dispensés selon un système d'alternance hebdomadaire avec un volume horaire d'une heure pour chaque matière.

S'agissant de certaines écoles primaires qui n'adoptent que le système d'alternance, les cours seront dispensés durant la matinée et l'après-midi pour un volume horaire de 5 heures, avec une pause de 15 minutes (3 heures le matin et 2 heures l'après-midi), et ce en effectuant un découpage pédagogique, c'est-à-dire découper les groupes en sous-groupes. D'autres écoles vont adopter le même programme, mais selon un système d'alternance matinée et après-midi.

Pour ce qui est du cycle moyen, les journées d'étude demeurent du samedi au samedi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, avec un volume horaire de 1 heure pour chaque séance. Ainsi, les groupes seront constitués de 25 élèves avec au maximum pour chaque groupe.

Le même plan est dédié au cycle secondaire, où neuf séances seront dispensées chaque jour, à raison de cinq séances le matin et quatre l'après-midi.

Lynda Louifi

RECRUDESCENCE DES ACTES TERRORISTES DANS LA RÉGION DU SAHEL

L'ALGÉRIE APPELLE À UNE RIPOSTE CONTINENTALE

Les actes terroristes continuent d'endeuiller les populations civiles de tous les pays du Sahel. Les massacres des villageois, cibles faciles des groupes terroristes, deviennent fréquents et graves. Pour de nombreux observateurs, il s'agit d'une menace avérée contre la sécurité et la stabilité de toute la région et nuirait durablement sur tout développement socio-économique des pays, déjà victimes de la paupérisation endémique, de l'inflation structurelle et des crises sanitaires.



L'Algérie a exprimé sa grande préoccupation et appelle à une mobilisation continentale et à une riposte franche contre ce fléau. «La recrudescence, la fréquence et la gravité des actes terroristes que des pays sahélo-sahariens frères enregistrent ces dernières semaines et ces derniers jours inspirent à l'Algérie une vive préoccupation», indique un communiqué du ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger, diffusé ce week-end. «Ces actes terroristes qui sont dirigés contre des populations civiles prennent les caractéristiques avérées de crimes contre l'humanité et constituent des menaces alarmantes contre la sécurité collective du continent africain et contre la paix et la sécurité internationales», ajoute le ministère.

«L'Algérie condamne vigoureusement les attaques terroristes qui ont de nouveau endeuillé les peuples frères du Burkina Faso et du Mali, après celles qui ont visé le peuple nigérien frère», poursuit-il.

Pour le ministère des Affaires étrangères, «l'Algérie qui accueille les structures de promotion de la sécurité panafricaine que sont le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) et le Mécanisme Africain de Coopération Policière (AFRIPOL) appelle, dans le cadre de son mandat de Coordonnateur de l'Union Africaine pour la lutte contre le terrorisme, à une mobilisation accrue pour opérationnaliser davantage et renforcer la riposte continentale à ce fléau», assure le ministère des Affaires étrangères.

«Dans cet esprit, l'Union Africaine doit pouvoir stimuler rapidement un vaste effort de coopération et d'entraide pour préserver la vie et la dignité humaines à travers toute l'Afrique», conclut-il.

Pour rappel, ces derniers attentats qui ont eu lieu au Niger, au Mali et au Burkina Faso ont fait plusieurs centaines de morts, ainsi que la destruction de villages entiers et la disparition du bétail. Ces villageois étaient principalement des éleveurs ou des petits agriculteurs, vivant dans des zones enclavées et extrêmement pauvres et dépourvues de toutes commodités.

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a promis le soutien de l'organisation mondiale aux victimes du terrorisme. «Les Nations unies continueront de soutenir les efforts des Etats membres pour répondre aux besoins des victimes du terrorisme», a-t-il déclaré lors d'un événement de haut niveau organisé avant-hier pour marquer la Journée internationale du souvenir, en hommage aux victimes du terrorisme, qui tombe le 21 août. «J'ai hâte d'apprendre comment nous pouvons faire progresser ces efforts et d'entendre directement les victimes parler de leurs besoins et de leurs défis, lors du tout premier Congrès mondial des victimes du terrorisme, que nous avons toujours l'intention de tenir aux Nations unies en 2022», a-t-il ajouté.

«Se souvenir signifie honorer ceux qui ont perdu la vie. Cela signifie également regarder vers l'avenir et comprendre notre responsabilité d'éviter davantage de décès. C'est pourquoi l'ONU s'est engagée à prévenir le terrorisme, notamment en s'attaquant aux conditions propices à la propagation du terrorisme et en soutenant les efforts visant à traduire en justice les terroristes responsables des souffrances qu'ils ont causées, a poursuivi le chef de l'ONU. «En cette Journée internationale, soyons solidaires des victimes du terrorisme. Ecoutons ceux qui se sentent si souvent ignorés. Agissons chaque jour pour défendre leurs droits. Et veillons à faire tout ce que nous pouvons pour éviter que le terrorisme ne fasse davantage de victimes», a conclu M. Guterres.

Mohamed Kouini

IL FAISAIT L'OBJET D'UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL

L'Espagne décide d'extrader le gendarme déserteur Mohamed Abdallah

LES AUTORITÉS espagnoles ont décidé d'extrader le gendarme déserteur Mohamed Abdallah, qui faisant l'objet de mandat d'arrêt international émis par l'Algérie à son encontre pour "appartenance à une organisation terroriste", a fait savoir la Guardia espagnole hier. Il s'agit du deuxième militaire en fuite qui est extradé d'un pays européen après Bounouira Guermit, remis par la Turquie à l'Algérie en août 2020.

Un décret du ministère de l'intérieur espagnole a été signé en fin de soirée de vendredi ordonnant l'expulsion du sergent chef qui a rejoint l'Espagne en 2018 en tant que réfugié politique. Il s'est installé dans la province de Gijon dans la région basque espagnole. La Guardia Civil (Gendarmerie nationale) sera chargée de procéder à son expulsion du pays en le remettant à des représentants des services de sécurité algériens avant son embarquement dans un avion en partance pour Alger.

Arrêté, il y a cinq jours alors qu'il tentait de renouveler son titre de séjour (renouvelable chaque six mois) Mohamed Abdallah, 33 ans, a été transféré dans un centre de rétention administrative de Zona Franca pour immigrés en situation irrégulière à Barcelone avant son expulsion en Algérie. Trente-sept algériens, en situation irrégulière, sont également en détention dans ce centre, a indiqué la Guardia espagnole.

Son expulsion serait imminente selon la même source qui précise qu'aucun recours n'est possible pour le gendarme déserteur.

Avant qu'il ne déserte, Mohamed Abdallah faisait partie des patrouilles de surveillance aérienne de la gendarmerie dans la région de Tebessa.

En mars dernier, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais avait requis l'émission d'un mandat d'arrêt international contre les accusés Mohamed Abdellah, Zitout Mohamed Larbi , Aboud Hichem et Boukhors Amir dit Amir DZ , poursuivis dans "une grave affaire pénale d'atteinte à l'ordre public et la sécurité et la stabilité de l'Etat". Mohamed Larbi Zeitout, 57 ans, établi au Royaume Uni a fondé en 2007 le mouvement Rachad, illégal en Algérie. Il en est l'un des principaux dirigeants. Il a été en poste à l'ambassade d'Algérie en Libye en 1991. Puis en 1995 il s'est exilé à Londres après avoir démissionné du service diplomatique.

Selon les autorités, Rachad regroupe d'anciens militants du Front islamique de salut (FIS, dissous en mars 1992). Ce mouvement est accusé de chercher à infiltrer et entraîner dans la violence au sein du Hirak populaire, né en février 2019 et qui réclame pacifiquement un changement radical de «système».

L'ancien diplomate algérien est poursuivi pour «gestion et financement d'un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'État et l'unité nationale, faux et usage de faux et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle», selon le communiqué du parquet.

Le blogueur Amir Dz (38 ans), le journaliste Hichem Aboud (65 ans) et Mohamed Abdellah sont eux poursuivis pour «adhésion à un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'État et l'unité nationale, financement d'un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'État et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle», précise le communiqué sans mentionner le nom du groupe incriminé.

En aout 2020, l'adjudant chef Guermit Bounouira, qui était le secrétaire particulier du feu général de corps d'armée, chef d'Etat-major Ahmed Gaid Salah en fuiet en Turquie a été remis par Ankara à l'Algérie.

Recherché par la justice militaire, il aurait mis à profit le poste qu'il occupait afin d'acquérir des biens tant en Algérie qu'à l'étranger, avait indiqué alors le ministère de la défense.

Le mis en cause est également soupçonné d'être entré en contact avec des individus recherchés par la justice et en fuite à l'étranger afin de diffuser des informations et des des documents frappés du sceau du secret.

S. O. Brahim

SELON UN BILAN DE L'ONS

Léger rebond du PIB au premier trimestre 2021

En dépit des restrictions imposées par la propagation de la Covid-19, l'économie algérienne a rebondi au premier trimestre 2021. L'activité est repartie à la hausse avec 2.3% après un quatrième trimestre 2020 de récession, selon l'Office national des statistiques (ONS).



Le bond du Produit intérieur brut (PIB) de 2,3% sur un an a été alimenté par une nette reprise de l'activité économique après une année 2020 caractérisée par des confinements successifs et des limitations des heures de travail, impactant directement sur la productivité, la croissance économique et engendrant une baisse de 4.9% du PIB. Même si tous les secteurs d'activité économique ont connu durant les trois premiers mois de 2021 une augmentation significative et durable de la production, il reste que la hausse du PIB a été tirée principalement par l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures, estimée à 7,5% durant la même période, contre une forte baisse de 13,3% au premier trimestre 2020.

En outre, ces résultats notables ont été concrétisés grâce à une hausse considérable des prix du baril, dépassant les 65 dollars le baril au premier trimestre 2021 contre 52,2 dollars une année auparavant. Les augmentations du prix des hydrocarbures ont conduit à une hausse du déflateur de la valeur ajoutée des hydrocarbures de 11,9% au premier trimestre 2021 après la forte baisse de 19,3% au premier trimestre 2020. Ce rebond se manifeste également hors hydrocarbures, où un accroissement de 1,4 % a été enregistré, contre une baisse de 1,2 % en 2020. Elle est tirée essentiellement par la croissance de l'industrie et celles des secteurs du Bâtiment-Travaux Publics et Hydraulique (BTPH y compris services et travaux publics pétroliers) et des services non marchands qui connaissent des taux d'accroissement respectivement de 3,3%, 4,0% et 2,5%.

En valeurs courantes, le PIB du premier trimestre 2021 a connu une croissance de 8,6% au lieu d'une baisse de 5,0% durant la même période de l'année 2020, suite à une hausse de son déflateur de 6,2% conjuguée à une croissance positive en volume de 2,3%. Ainsi, la hausse du niveau général des prix au premier trimestre 2021 a été de 6,2% contre une baisse de 1,4% durant la même période de l'année précédente.

Pour le secteur agricole, et malgré des conditions climatiques difficiles et un stress hydrique important influant sur ses performances, le premier trimestre 2021 a été marqué par une timide augmentation de croissance de 0,6% contre de 2% durant la même période de l'année 2020.

Quant au secteur industriel, la valeur ajoutée globale réalisée a conduit à une croissance de 3,3% durant le premier trimestre de l'année en cours contre une baisse de 0,2% à la même période de l'année précédente.

Cette croissance est tirée essentiellement par la valeur ajoutée des industries agro-alimentaires, des ISMME (industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques) et des matériaux de construction.Pour celui du BTPH (y compris les services et travaux publics pétroliers), il a enregistré une croissance de 3,9% au premier trimestre 2021, contre 1,8% durant la même période de l'année précédente. Le sous-secteur des services et travaux publics pétroliers a rebondi fortement avec une hausse de 10,1% alors qu'il avait enregistré une baisse importante de 8,0% au premier trimestre 2020.

Quant aux services marchands, ils affichent une légère croissance de 0,3% contre une décroissance de 2,7% en 2020.

Le sous-secteur des Transports et Communications et celui des Hôtels-Cafés-Restaurants ont enregistré des baisses respectives de 1,5% (contre -4,8% au premier trimestre 2020) et 7,0% contre -3,5%, alors que le sous-secteur du Commerce ont crû de 2,8% contre -1,5%, celui des Services fournis aux entreprises de 2,1% contre 1,2%, et des Services fournis aux ménages de 1,2% contre -0,9%.

Les activités des Administrations publiques, des Services financiers et des Affaires immobilières ont aussi enregistré un accroissement en volume des valeurs ajoutées estimées, successivement à 2.5% (contre -0.7 au premier trimestre 2020),1,9% (contre 2,4%) et 3,0% (contre 2,3%).

Par ailleurs, l'ONS fait état d'une hausse de 1,2% de la demande finale totale au 1er trimestre 2021, engendrée par l'augmentation du volume des exportations de biens et services de 11,2% et l'augmentation du volume de la consommation finale des ménages enregistrant une croissance de 1,8% après la baisse de 0,7% enregistrée durant la même période en 2020.

Il convient de rappeler que, la Banque Mondiale (BM) avait prévu dans sa note intitulée «Traverser la pandémie de COVID-19, engager les réformes structurelles-automne 2020», une croissance hors hydrocarbures en Algérie de 3,6% en 2021, contre une prévision de -6% en 2020, avec un PIB de 19.400 milliards de DA (149,6 milliards de dollars), contre 18.300 mds DA (143 mds USD) en 2020.

Mohamed Mecelti

IMPORTATION DES PRODUITS COSMÉTIQUES

Renouvellement des autorisations préalables

LES OPÉRATEURS économiques possédant des décisions originales des autorisations préalables relatives à l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et des produits toxiques ou présentant un risque particulier, devront renouveler toutes leurs décisions originales des autorisations préalables d'importation, a annoncé vendredi, le ministère du commerce et de la promotion des exportations.

Selon un communiqué de ce ministère, il a été décidé de renouveler toutes les décisions originales des autorisations préalables d'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et des produits toxiques ou présentant un risque particulier dans le cadre de la numérisation de la gestion et du suivi du fichier des autorisations préalables.

Le ministère a averti dans le même cadre que «les autorisations préalables relatives à l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et des produits toxiques ou présentant un risque particulier seront nulles et de nul effet, à partir du 1er septembre de l'année en cours (2021)».

«Dans ce cadre et afin de faciliter et de garantir le bon déroulement de cette opération, tous les opérateurs économiques concernés doivent se rapprocher des services des directions du commerce de la wilaya territorialement compétente pour déposer leurs décisions originales relatives aux autorisations préalables d'importations, et ce, afin de les renouveler et en vue d'obtenir de nouvelles autorisations», a précisé la même source.

«Les opérateurs économiques concernés par cette procédure, doivent présenter, outre leurs décisions originales, les pièces suivantes: une copie du registre de commerce conforme aux dispositions de l'article 3 bis1 du décret exécutif n 21-94 du 9 mars 2021, modifiant et complétant le décret exécutif n05-458 du 30 novembre 2005 , fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, a indiqué le ministère.

«Ils devront également présenter une copie du certificat de respect des conditions et des modalités exigées pour l'exercice de l'activité d'importation des matières premières, des produits et des marchandises destinés à la revente en l'état conformément aux dispositions de l'article 5 bis du même décret exécutif suscité», a-t-on ajouté de même source.

Selon le ministère, «le dépôt de ces décisions originales avec les deux pièces exigées s'effectuera au niveau des services des directions du commerce de wilaya, territorialement compétentes».

M. B.

SUPPOSÉ SOUTIEN DU MAROC AU MAINTIEN DU GAZODUC GME

Encore des «mensonges»

LE SUPPOSÉ soutien du Maroc au maintien du Gazoduc Maghreb Europe (GME), exprimé récemment par le Makhzen via un haut responsable marocain, relève du «pur mensonge», par ailleurs partagé par le souverain Alaouite, ont estimé des experts dans une déclaration à l'APS.

Mis en exploitation en 1996, le GME achemine du gaz à partir de Hassi R'mel vers l'Espagne, en traversant le détroit de Gibraltar.

«Même s'il n'est pas à son premier mensonge, en s'aventurant sur le terrain économique en général et gazier en particulier, qui semblent lui être méconnus, le Makhzen commet deux autres mensonges», ont relevé ces experts, en s'interrogeant: «Sur quoi reposent ses déclarations mensongères?».

D'abord, soutiennent-ils, s'agissant du gazoduc GME, «l'Algérie, en toute souveraineté et autonomie de décision, n'a toujours pas décidé de le reconduire à l'expiration du contrat qui encadre son économie en octobre 2021», ont-ils souligné.

Ensuite, les experts relèvent avec force «l'intérêt quasi exclusif» que tire le Maroc du passage de ce gazoduc vers l'Europe, sachant qu'il «pompe 800 millions de m3 de gaz pour ses besoins qui viennent s'ajouter aux royalties qu'il prélève au titre du +droit de passage+ du gazoduc», ont-ils soutenu.

«On comprend ainsi son insistance à accroître ses capacités», analysent les experts, tout en rappelant que l'Algérie exporte également du gaz par un autre canal totalement nouveau, à savoir le gazoduc Medgaz à partir de Beni Saf.

APS

INCENDIES À BÉJAÏA

DES COMMISSIONS POUR INDEMNISER LES SINISTRÉS

L'opération de recensement des dégâts occasionnés par les feux de forêts qui ont ravagé plus de 12000 hectares, selon un bilan provisoire des services des forêts de wilaya se poursuit toujours et touchera au moins 32 communes de la wilaya de Béjaïa. Il s'agit de répertorier les dégâts et procéder à la prise en charge des sinistrés et leur indemnisation.



Des commissions de wilaya et des commissions communales sont installées conformément au décret 90-402 relatif au fonds de calamités naturelles et de risques majeurs. Ces organes mixtes seront appuyés par les représentants des comités des villages et devraient répertorier les dommages causés par les incendies qui ont affecté la wilaya et le soumettre aux services concernés afin de débloquer des fonds en vue d'aider les personnes touchées. Ils ont aussi pour mission de réceptionner les dossiers des sinistrés des feux de forêts précédents pour les soumettre à l'étude.

«Un guichet unique est installé au niveau des 32 communes touchées par les incendies pour recevoir les citoyens», a-t-on annoncé. A titre de rappel, le recensement des pertes subies par les habitants des zones sinistrées a débuté la semaine dernière dans certaines municipalités dont celle d'Oued-Ghir et Toudja. D'énormes dégâts ont été générés par les incendies, notamment à Toudja. Au moins quatre maisons ont été détruits notamment, les brasiers sans compter d'autres touchées partiellement.

Le maire d'Oued-Ghir a invité la semaine dernière les habitants ayant subis des dommages suite aux incendies qui ont affecté la région à se rapprocher des services de l'APC afin de déposer des dossiers pour être dédommagés. L'APC de Barbacha et de Chemini ont invité aussi les sinistrés faire de même. Ils ont invité aussi les agriculteurs afin de déposer des demandes auprès des services agricoles et déclarer la nature des pertes subies et les biens détruits par les flammes.

«Suite aux derniers incendies qui ont touché notre commune et en exécution des dispositions du décret exécutif No 90-102 du 15 décembre 1990 portant organisation et fonctionnement du fonds calamités naturelles et risques technologiques majeurs, le président de l'APC de Chemini invite les sinistrés des derniers incendies à se rapprocher du service technique de la commune en vue de déposer leurs déclarations de sinistrés avant le 23 du mois courant», lit-on un communiqué publié récemment.

Pour sa part, l'APC d'Amizour a invité aussi les habitants ayant perdu des biens en raison des incendies de la semaine passée afin de se rapprocher des services communaux afin de déclarer les sinistres dans le cadre de l'opération de recensement des dégâts occasionnés par les feux de forêts. «Les personnes sinistrées peuvent se rapprocher du bureau d'hygiène de la commune et peuvent retirer les imprimés pour faire leurs déclarations de sinistres et les légaliser», lit-on dans l'appel de l'APC. Et d'ajouter : «ils peuvent les déposer directement au niveau du service concerné (Service d'hygiène de l'APC)».

Pour rappel, la CRMA avait dépêchée une commission à Toudja afin de recenser les dégâts occasionnés aux agriculteurs de cette localité afin de débloquer des aides financières dans le cadre de son programme de solidarité au profit des agriculteurs. Hier, le CTC s'est déployé sur le terrain afin de recenser les maisons, les équipements publics et biens des agriculteurs et habitants touchés par les incendies.

Pour rappel, une commission hydraulique, agriculture, tourisme, pêche et forêts a effectué lundi dernier une visité aux communes d'El-Kseur et de Toudja pour constater l'ampleur des dégâts occasionnés par les incendies de forêts ayant touché ces localités du 10 au 15 août. «Après une réunion de travail avec les Présidents d'APC des deux communes en présence des services des forêts et de l'agriculture, un constat général a été présenté, sur la situation qui résulté des incendies».

La commission s'était déplacée dans trois villages en l'occurrence Tizi Ougdal, Laâziv Oussagou et Aït Smaïl à El-Kseur afin de rencontrer les villageois et voir de près le désastre causé par les feux.

La même commission s'est rendue ensuite au village Tiouririne et Ibelhadjene, commune de Toudja où des étables, une maison et un stade de proximité ont été détruits par les feux. De grandes surfaces arboricoles et forestières ont aussi été dévastées dans la région.

N. Bensalem

EN PLEIN CŒUR DE LA VILLE D'ANNABA

La cité Er-Rym envahie par les sangliers et le mal-vivre

LES SANGLIERS prolifèrent dans la cité Er-Rym. Ces bêtes sauvages, qui descendaient la nuit il y a quelques mois seulement du monticule forestier séparant la cité Sidi Achour à celle de la cité Er-Rym pour se nourrir dans les poubelles, s'aventurent aujourd'hui par tribu, en plein jour, à travers les rues et places de ladite cité.

Depuis plusieurs années, aucune battue d'animaux sauvages n'a été programmée dans la wilaya d'Annaba. Implantée au lieu-dit Plaine Ouest, à Annaba, la cité Er-Rym accuse un retard flagrant en matière d'aménagement urbain et de viabilisation. Ses habitants sont relégués au rang des laissés-pour-compte.

La route principale, bourbeuse et détériorée, se transforme en patinoire et rend difficile la circulation. L'installation anarchique des avaloirs, jamais entretenus par les services communaux, et les défaillances constatées dans le réseau de canalisation des eaux usées ont favorisé l'apparition d'anomalies de construction dans les immeubles et encouragé la formation de monticules, de gravats et d'objets hétéroclites charriés par les eaux. Cité-dortoir par excellence, elle abrite plus de 10 000 âmes mais n'a jamais fait l'objet d'un programme, à l'instar des autres quartiers ciblés par les instances compétentes pour la réalisation d'infrastructures de loisirs au profit des jeunes, notamment un terrain de proximité leur permettant au moins de décompresser. La cité Er-Rym n'est pas bien bâtie. Les murs de soutènement sont déjà fissurés.

D'autres défaillances sont à signaler comme la quasi-inexistence de l'éclairage public, l'absence d'espaces verts et le peu d'abribus, mais aussi des chaussées éventrées et la prolifération de décharges sauvages malgré le nouveau matériel dont disposent les services communaux.

Il semblerait que le ramassage des ordures ménagères dans cette cité ne soit pas autorisé, d'où la prolifération des sangliers. D'ailleurs, le wali d'Annaba, Djamel Eddine Berrimi, l'a bien constaté. L'état déplorable de la cité l'a même probablement choqué, mais qu'a-t-il décidé ou ordonné ? On n'en sait pas plus.

Exacerbés également par le problème de l'insécurité, les habitants de cette cité tiennent à dénoncer le manque de sécurité, généré par le peu d'éclairage public d'une part et par l'absence de contrôle de routine de la police d'autre part, et ce bien que la cité dispose d'un arrondissement de police. Toujours selon les habitants, d'étranges individus déambulent dans les allées de la cité et gare à celui ou à celle qui se ferait prendre dans un coin isolé. Nul n'est à l'abri d'une agression.

Ces voyous opèrent en toute sérénité et en toute sécurité dans la plus totale impunité, car l'absence d'agents de police en circulation nocturne les encourage à commettre leurs méfaits.

Ces individus se disent maîtres des lieux et, dans ce climat de terreur, les habitants ont peur pour eux et pour leurs biens. Cela fait aussi partie de la dégradation de cette cité. Une cité envahie en plus par les sangliers.

Nabil Chaoui

Visite de contrôle du vieux bâti

EN PRÉVISION des prochaines chutes de pluie, les éléments de la Protection civile ont effectué des visites de reconnaissance sur le site de la vieille ville pour prévenir d'éventuels accidents, dont les effondrements d'immeuble pouvant être provoqués par les intempéries, a-t-on appris auprès de ses services. Ces visites de contrôle du vieux bâti ont ciblé les vieux quartiers qui abritent des habitations menaçant ruine. Le mauvais temps, accompagné de vents violents par intermittence, a toujours été à l'origine de l'effondrement des vieux immeubles, de la chute des câbles électriques ainsi que celle des arbres à certains endroits de la wilaya.

Actuellement, et dans le même sillage, les services communaux de la ville d'Annaba sont à pied d'œuvre pour détruire tout tronc d'arbre pouvant causer des dommages à la circulation publique.

De même, l'ensemble des égouts et autres avaloirs sont contrôlés quotidiennement en prévision des prochaines chutes de pluie.

N. C.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 04:19 | 12:32 | 16:15 | 19:12 | 20:39 | 04:25 | 12:36 | 16:19 | 19:20 | 20:42 | 04:38 | 12:51 | 16:34 | 19:33 | 20:58 | 04:42 | 12:42 | 16:19 | 19:17 | 20:36 | 04:47 | 12:57 | 16:40 | 19:38 | 21:03 | 04:52 | 13:02 | 16:45 | 19:43 | 21:07 | 04:56 | 13:05 | 16:47 | 19:45 | 21:09 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7071 — DIMANCHE 22 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	33°	24°
Oran	29°	23°
Constantine	37°	18°
Ouargla	42°	27°

AFGHANISTAN

Les leçons d'une déconvenue

Le retrait américain de l'Afghanistan qui a conduit à un effondrement des institutions et des forces de sécurité ponctuées par les désolantes images de centaines de citoyens voulant fuir le pays, a révélé au monde l'entendue d'une implication étrangère aux conséquences désastreuses.



L'événement consacra l'échec cuisant d'une intervention américaine ayant duré deux décennies, démontrant, au demeurant, les limites de l'usage de la force pour l'asservissement des peuples sous des mantras qui n'ont pas résisté à la ténacité de la résistance et la dure réalité du terrain. Il s'agit aussi de la faillite d'un projet contre nature de démocratisation forcée d'une société fondamentalement enracinée, depuis des millénaires, dans ses valeurs religieuses et tribales.

Le président Joe Biden ne pouvait qu'endosser les prédictions émises par de nombreuses voix selon lesquelles Washington ne récoltera que désolation dans le bourbier afghan. La Russie et Chine ont vu dans la «guerre contre la terreur» et l'intervention américaine en Afghanistan une absurdité potentiellement dangereuse pour la région. Constatant que l'armée américaine peinait depuis 2001 à « pacifier» le pays, Moscou et Pékin s'attelèrent à accueillir, à plusieurs reprises, des pourparlers directs entre les Talibans et les autorités afghanes pour contenir un conflit qui exacerbe la tension en Asie centrale.

La chute de Kaboul entre les mains des talibans constitue aussi un vrai revers à l'entêtement des généraux américains et le puissant complexe militaro-industriel qui pendant 20 ans ont réduit l'Afghanistan à l'un des plus grands champs d'essai des armes les plus sophistiqués et les plus destructeurs au nom de la lutte contre le terrorisme. Pour preuve, sous le commandement de l'ancien président Barack Obama, plus 3000 missiles portés par des drones ont été tirés principalement dans les provinces Pachtoune dans le sud afghan tuant plus de civils que de combattants talibans soit pendant que les marines au sol essuyaient revers sur revers. La lutte contre le terrorisme en Afghanistan s'est répercutée sur d'autres pays comme l'Algérie. Fuyant l'Afghanistan, les terroristes se sont installés en Algérie et dans le no man's land des régions du Sahel, devenue un refuge pour les organisations dont la nuisance se poursuit à ce jour. L'attaque de Tuguentourine en janvier 2013 révéla l'étendue du danger terroriste auquel est exposée l'Algérie.

Or, le coût humain de l'occupation de l'Afghanistan qui ne dit pas son nom est lourd. 160 000 Afghans auraient péri : 50 000 civils, 45 000 insurgés et 65 000 policiers et militaires. À ces morts s'ajoutent celles des étrangers tombés lors de leur déploiement afghan : 2 443 soldats américains, au moins 1 789 employés civils (les contractors) sous contrat avec les agences américaines et 1 150 soldats non-américains de l'Alliance. En contrepartie, l'Afghanistan est resté sous-développé avec des institutions instables rongées par la corruption selon Transparency Watch.

Honnie par les populations locales, Washington n'a au bout de 20 ans de présence au coût vertigineux pour le contribuable américain (2261 milliards de dollars) n'a ramené aux afghans ni essor économique ni paix civile. Tout au contraire, les résultats d'une démocratie forcée et aux antipodes de la réalité afghane sont aujourd'hui perceptibles. Ces résultats se conjuguent aux désarrois des milliers de collaborateurs afghans et à l'humiliante déconvenue américaine qui s'ajoutent à celles essuyées dans de nombreuses contrées dans le monde dans les plus marquantes ont été Cuba, Vietnam, Nicaragua, Chili, et la Somalie.

Autant cette déconvenue laissera des séquelles voire des traumatismes pour beaucoup autant elle servira de leçons dans la lecture du devenir des régimes greffés par les puissances étrangères et de son incidence dans les relations internationales.

Tous ceux qui comptaient au sein de l'Otan ou de l'Union européenne sur l'Amérique pour continuer à jouer au gendarme du monde ont aujourd'hui déchanté et sont surtout désemparés quant à l'avenir de l'Afghanistan.

Des tiraillements ont éclaté au grand jour entre classes politiques en Europe notamment au Royaume-Uni où la question de la dépendance aux Etats-Unis en matière de politique étrangère est plus que jamais posée. Cet alignement sans condition à la volonté américaine des alliés européens les place aujourd'hui dans une situation peu reluisante car l'échec militaire et diplomatique des Etats-Unis a fait voler en éclat cette hypothétique alliance affichée à l'égard dossier afghan ou dans ce qui se trame aujourd'hui à l'égard d'autres Etats comme la Russie et la Chine. Le retrait américain suivi par la prise de Kaboul a certainement assené un coup de massue à cette alliance qui aura du mal à colmater ses fissures rapidement. En même temps, ce retrait servirait une réelle mise en garde aux régimes inféodés aux Etats-Unis et dont la survie dépend de la présence américaine ou de sa « générosité». Il est désormais certain qu'en s'appuyant sur le soutien américain, ces régimes n'ont aucune garantie que le scenario d'abandon ne se reproduise pas car la puissance militaire et économique des Etats-Unis s'est écroulé face à un peuple aux moyens de lutte rudimentaires. Ce qui laissera selon, toute vraisemblance, ces régimes pro-américains dans une panique permanente.

Kamel Mansari

COVID-19

AstraZeneca annonce un nouveau traitement efficace

LE GROUPE pharmaceutique anglo-suédois AstraZeneca a annoncé des résultats encourageants pour un traitement contre le coronavirus Covid-19 qui permet de réduire fortement le risque de développer une forme symptomatique de la maladie, a annoncé le laboratoire pharmaceutique dans un communiqué publié sur son site officiel. Enregistré sous le nom de code AZD7442, ce traitement est une combinaison de deux anticorps à longue durée d'action, a réduit le risque de développer une forme symptomatique de 77%, par rapport au placebo, selon les données de phase III.

Le laboratoire pharmaceutique a même indiqué qu'il n'y a eu aucun cas sévère de Covid-19 ou de décès. Ces essais réalisés en Espagne, en France, en Belgique, au Royaume-Uni et aux États-Unis ont porté sur 5.197 participants, dont 75 % présentaient des comorbidités, notamment des affections qui auraient entraîné une réduction de la réponse immunitaire à la vaccination. Le traitement a été administré par voie intramusculaire

Le traitement est la première combinaison d'anticorps (non vaccinale) modifiée pour fournir potentiellement une protection de longue durée qui a démontré la prévention du COVID-19 dans un essai clinique.

«Nous avons besoin d'approches supplémentaires pour les personnes qui ne sont pas suffisamment protégées par les vaccins COVID-19. Nous sommes très encouragés par ces données d'efficacité et d'innocuité chez les personnes à haut risque, montrant que notre combinaison d'anticorps à longue durée d'action a le potentiel de protéger contre les maladies symptomatiques et graves, aux côtés des vaccins. Nous sommes impatients de partager d'autres données du programme d'essais cliniques de phase III AZD7442 plus tard cette année», a déclaré Mene Pangalos, haut responsable chez AstraZeneca.

Le laboratoire a précisé se qu'il va déposer un dossier auprès des autorités de santé pour obtenir une utilisation d'urgence ou une validation sous conditions du traitement. Les résultats complets du traitement seront soumis pour publication dans une revue médicale à comité de lecture et présentés lors d'une prochaine réunion médicale.

Pour rappel, AstraZeneca a été l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques à faire valider son vaccin contre le Covid-19, qui avait toutefois suscité des interrogations suite au signalement de rares cas de thromboses, ce qui a poussé des pays à suspendre temporairement son utilisation.

M. D.